



Le 07 novembre 2022

NOËL 2022



Madame, Monsieur,

Comme l'an dernier, la municipalité a décidé de distribuer un cadeau accompagné de confiseries aux enfants nés entre 2014 et 2016.

Afin d'organiser dans de bonnes conditions cette manifestation, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-dessous dûment complété, avant le 21 novembre 2022, par mail à mairie@saint-nicolas-de-la-taille.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Après cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Le cadeau sera distribué le 17 décembre 2022 de 10h à 12h à la mairie.

En cas d'absence, les cadeaux pourront être récupérés en mairie aux heures d'ouverture. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Le Maire,

M. CAVELIER

Nom de famille : Prénom(s) enfant(s) :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :